



LES CARNETS DE L'ÉPAU

La lettre des élus de **gauche**, **progressistes** et **écologistes**



Notre groupe formule un vœu pour 2023 : faire de la lutte contre la pauvreté une priorité !

Dans le contexte de forte inflation et d'accroissement des inégalités, la pauvreté frappe durement les Sarthoises et les Sarthois. Le non-recours aux droits touche en moyenne plus de 30% de la population. Les plus défavorisés sont les plus touchés par ce phénomène.

Les personnes qui ont le plus besoin des services publics sont celles qui éprouvent le plus de difficultés à accéder à leurs droits. On observe ainsi des inégalités d'accès aux services publics qui soulèvent la question de l'effectivité des droits. Le mouvement de dématérialisation des services publics, qui se traduit par des prestations parfois exclusivement accessibles par Internet, peut compromettre le principe d'égalité aux services publics, en particulier pour les personnes qui en ont le plus besoin. La progression continue des services administratifs en ligne ne doit pas venir renforcer des facteurs d'inégalité déjà existants, en devenant un vecteur supplémentaire de précarisation et de non recours aux droits, et ce sous peine d'institutionnaliser une forme de discrimination liée à la précarité économique.

La Sarthe est le département des Pays de la Loire avec la plus grande pauvreté, nous nous devons d'agir avec ambition et détermination. Il y a sur notre territoire de

grandes disparités que le Conseil départemental se refuse à voir. On nous oppose systématiquement la différence de moyens entre la grande métropole mancelle et les besoins des territoires ruraux, justifiant selon la majorité un moindre investissement sur le territoire manceau. Nous alertons, nous alarmons, rien n'y fait, nous ne sommes pas entendus. Aujourd'hui, la situation doit nous mobiliser urgemment. Lors du dernier classement IPS (=Indice de position sociale) des collèges de France, le collège Costa-Gavras au Mans obtient la plus mauvaise position de France métropolitaine. Un niveau égal aux collèges de Guyane, inférieurs de 10 points aux collèges de Mayotte, inférieurs de 10 à 15 points des établissements prioritaires de Seine Saint-Denis, de la banlieue marseillaise. Nous qui insistons sur la nécessaire mise en place de tarification sociale de la restauration scolaire, nous constatons que moins de 20 élèves déjeunent à la cantine dans cet établissement.

34%

C'est le taux de non-recours moyen en France, toutes aides confondues...



Pacte des solidarités : quelle vision pour la Sarthe ?

Face à l'inflation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, l'urgence sociale est là. Le Conseil départemental, chef de file de la solidarité, se doit d'être au rendez-vous pour aider les plus précaires d'entre nous.

86

partenaires conviés au diagnostic



12,9%

taux de pauvreté en Sarthe



12

millions de pauvres en France



"Le Département doit prendre ses responsabilités afin d'accompagner les plus précaires dans cette période complexe"

Territoire Zéro Chômeur, tarification sociale, la Gauche bouge et la Droite fait la sourde oreille, à nous de parler plus fort pour être entendu !

En novembre dernier, le gouvernement lançait la concertation autour du nouveau Pacte des solidarités 2023-2027 entre le gouvernement, les collectivités et les associations.

4 axes prioritaires ont été retenus et présentés :

- la prévention de la pauvreté et la lutte contre les inégalités à la racine par une action dès le plus jeune âge ;
- l'amplification de la politique d'accès au travail pour tous ;
- la prévention de la bascule dans la pauvreté et la lutte contre la grande exclusion ;
- l'organisation solidaire de la transition écologique.

Dans le bilan de la stratégie Pauvreté présenté par le ministre des Solidarités lors du conseil des ministres du 2 novembre 2022, étaient mentionnés également les petits-déjeuners à l'école et les repas à la cantine à moins de 1 euro, l'obligation de formation des 16-18 ans et la prévention des "sorties sèches" des jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance. Concernant les petits-déjeuners, l'expérimentation prend fin, précise Jean-Christophe Combe. "Nous garderons ce système dans les métropoles qui le souhaitent, notamment en Île-de-France."

Le deuxième axe consiste à "améliorer significativement l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi dans le cadre de France Travail, notamment en levant les barrières limitant la reprise du travail (absence de mode d'accueil du jeune enfant, solutions de mobilité...). L'accent sera mis sur l'accompagnement renforcé des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), en lien avec les différentes expérimentations menées avec des départements. Il s'agit ici de l'expérimentation du versement du RSA en fonction de 15 à 20 heures d'activités hebdomadaires, très critiquée car permettant de ne plus verser le revenu de solidarité au bénéficiaire en cas de défaillance. Sur l'accès au droit, l'expérimentation "Territoires zéro non-recours" préparera le terrain à partir de 2023, en plus d'autres expérimentations "conduites en 2019 et 2020 par les services de l'État et la CAF.". Enfin, la dernière priorité vise à s'appuyer sur la transition écologique pour soutenir les ménages les plus modestes, en agissant sur "les dépenses contraintes que sont l'accès à l'alimentation, le logement, la précarité énergétique et la mobilité, qui pèsent pour environ 60% sur le budget des ménages modestes, contre 20 à 30% pour les autres ménages", selon le ministre des Solidarités.



UNCCAS
Union Nationale
des Centres Communaux d'Action Sociale

L'UNCCAS interpelle le Président de la République !

Luc Carvounas, président de l'UNCCAS, a envoyé une lettre destinée au Président de la République, signée de nombreux élus locaux dont le Vice-Président de l'UNCCAS et Conseiller départemental sarthois Yves Calippe. Ces derniers appellent à agir urgemment en faveur des 10% de la population les plus pauvres et à changer de méthode. En effet, les élus insistent sur la nécessité de faire vivre le dialogue entre l'État et les collectivités afin d'être plus efficace. L'accumulation de consultations sans grande cohérence (Conseils nationaux de Refondations, Pacte des Solidarités etc.) rendent difficiles les processus de réflexions aussi bien pour les citoyens que pour les institutions. Ils appellent donc le Président à un nouveau pacte social à la hauteur de la situation exceptionnelle à laquelle nous sommes tous collectivement confrontés.



Vers un Plan départemental de lutte contre la pauvreté

En décembre, nous rencontrons le Préfet pour échanger sur de nombreux sujets concernant notre territoire. Le samedi 21 janvier 2023, le groupe des élus de gauche, progressistes et écologistes a invité de nombreux acteurs sarthois de la solidarité (élus, associations) afin d'affiner le diagnostic et d'élaborer collectivement un plan départemental de lutte contre la pauvreté. L'urgence est là, nous devons être offensifs pour ne pas laisser la spirale de la pauvreté se développer davantage.

1 Échanges avec M. le Préfet

Le 9 décembre, nous étions reçu par le Préfet de la Sarthe Emmanuel Aubry afin d'échanger sur les thèmes chers aux Sarthoises et aux Sarthois. Nous avons donc pu nous assurer de l'engagement de l'État sur la question de la démographie médicale. Nous avons également exprimé notre indignation quant au refus de financement du CD sur le Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (NDLR : alors même que M. Le Méner avait voté cette loi en tant que député...). Nos échanges se sont poursuivis sur les questions de sécurité publique et de production énergétique dans un contexte hivernal tendu.



Rencontre avec les acteurs du territoire 2

Le 21 janvier, nous organisons un temps d'échange avec les associations et les élus sarthois afin d'approfondir notre réflexion dans l'optique de soumettre au Conseil départemental un Plan départemental de lutte contre la pauvreté. Le nouveau Pacte des Solidarités (2023-2027), qui entrera en vigueur au printemps, incite les territoires à s'approprier ces questions. Ainsi, la question de l'optimisation de l'aide aux associations d'aide alimentaire dans un contexte de forte inflation et de baisse du pouvoir d'achat est une priorité. Cette aide alimentaire connaît une forte augmentation de la demande dans les territoires ruraux, comment y répondre ? Sur le chômage de longue durée, la réponse nous semble toute trouvée, il ne reste plus qu'à convaincre la majorité de soutenir le dispositif Territoire Zéro Chômeur Longue Durée !



CONSTRUISONS ENSEMBLE UN PLAN DÉPARTEMENTAL CONTRE LA PAUVRETÉ

ÉLUS DE
GAUCHE,
PROGRESSISTES
& ÉCOLOGISTES



"Des inquiétudes sur la politique insertion de la majorité"

Extraits



Le vendredi 18 novembre, lors de la Commission permanente du Conseil départemental, les élus de notre groupe se sont opposés à un rapport concernant la politique départementale en matière d'insertion. Alors que notre département connaît le taux de chômage le plus élevé des Pays de la Loire et que les employeurs rencontrent des difficultés à recruter, plusieurs éléments de cette politique nous laissent dans l'interrogation et le mécontentement.

En effet, l'économie de 95.000 € réalisée grâce à la suppression de 101 postes d'insertion est un très mauvais signal dans le contexte actuel alors que certaines structures pourraient bénéficier de cette somme pour accomplir leurs objectifs de retour à l'emploi. Investir dans l'insertion, c'est de la bonne gestion : c'est réduire ses charges sociales pour améliorer ses recettes fiscales !

De la même façon, le refus de soutenir le dispositif « Territoire Zéro Chômeur Longue Durée » à la Flèche est incompréhensible alors que tout est prêt pour lancer ce projet innovant, fédérateur et prometteur. La récente décision de la majorité de ne pas soutenir ce projet vient donc mettre un terme à une belle aventure au mépris de l'engagement des associations, des citoyens et des élus du territoire fléchois.

Christophe Council

Retrouvez le communiqué complet sur notre blog



Pour mémoire, le point de vue des élus LR sur le TZCLD en 2016...



Vos conseillers sur les réseaux



Christophe COUNIL @ChCouncil · 11 janv. L'équipe du canton #LeMans6 était présente à #Arnage pour saluer le dynamisme de l'équipe municipale à l'occasion des premiers vœux de Mme la Maire, Eve Sans qui a succédé au Sénateur @Th.Coziac. Quel plaisir de retrouver élus et habitants autour d'une cérémonie conviviale.



calippe yves @calippe8 Je suis un des signataires @Elusceplemans @ElusPSLeMans @SartheaGauche



UNCCAS @unccas · 16 janv. L'@unccas, présidée par @luccarvounas, et de nombreux maires appellent @EmmanuelMacron, dans une lettre ouverte parue dans @OuestFrance, à prendre une véritable mesure en faveur des 10% de la population les plus modestes frappés par la crise. ouest-france.fr/reflexion/poin...



La Sarthe à Gauche ! @SartheaGauche #Sarthe #Pauvreté Samedi matin, les élus du groupe recevaient les associations et les élus du territoire pour échanger sur l'élaboration d'un plan pauvreté pour notre département. Des discussions enrichissantes dans un contexte d'urgence à agir plus et mieux !



CONSTRUISONS ENSEMBLE UN PLAN DÉPARTEMENTAL CONTRE LA PAUVRETÉ ÉLUS D GAUCHE PROGRESSISTE ÉCOLOGISTE

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de rendez-vous !



SUIVEZ NOUS !

www la-sarthe-a-gauche.com

@SartheaGauche

La Sarthe à gauche !

NOUS CONTACTER

Nathalie GUILMAIN
02 43 54 74 79
nathalie.guilmain@sarthe.fr

Nathan CHÂRON
02 43 54 73 35
nathan.charon@sarthe.fr



Groupe des élus de gauche, progressistes et écologistes

Conseil départemental de la Sarthe
Place Aristide Briand
72000 Le Mans